

Annnonce d'une conférence de presse par les collectifs citoyens Stop-LINKY de l'AUBE

L'incendie dramatique d'une maison, ce dimanche 8 avril à Saint Julien les Villas dans l'Aube (agglomération de Troyes), a coûté la vie à l'une des personnes qui y vivaient. Selon les articles publiés lundi 9 et mardi 10 avril à ce sujet dans la presse locale, le départ de l'incendie serait localisé au niveau du compteur électrique qui a été remplacé très récemment.

En raison de la campagne de remplacement, pilotée par ENEDIS partout en France à marche forcée, des anciens compteurs par les nouveaux compteurs LINKY, il serait très étonnant que le nouveau compteur installé dans la maison qui a été totalement détruite par l'incendie ne soit pas un compteur LINKY. Sur ce point, la presse locale reste dans l'attente du rapport d'expertise, mais, selon nos investigations, il semble bel et bien que le compteur qui a été installé très récemment dans cette maison est un compteur LINKY. Si toutefois nous faisons fausse route, nous ne doutons pas qu'ENEDIS ne manquera pas de nous démentir dans les plus brefs délais.

Aussi, sans attendre, nous demandons aux maires des communes de l'Aube d'exiger cette information auprès d'ENEDIS et de la rendre publique.

Dans ce contexte, et indépendamment des conclusions de l'expertise dont nous espérons vivement avoir connaissance, nous souhaitons alerter la population sur le non-respect du principe de précaution qui préside dans le processus enclenché par ENEDIS, sans aucune concertation avec ses clients. Rappelons que nombre d'incendies domestiques ou dans des locaux professionnels ont été répertoriés en France avec, à l'origine, des départs de feu imputés au nouveau compteur LINKY. Rappelant que le principe de précaution est inscrit dans la constitution de notre pays, nous exigeons un moratoire sur la pose des compteurs LINKY dans le département tant que les résultats des expertises n'auront pas été portés à notre connaissance et rendus publics.

Il est donc aujourd'hui plus qu'urgent d'alerter nos concitoyens sur les risques potentiels, car dans l'Aube, ENEDIS communique abondamment auprès des élus, mais n'a toujours pas répondu aux questions précises que nous, citoyens, lui avons adressées le 19 février dernier.

Nous souhaitons également rappeler aux élus, les responsabilités qui leur incombent en la matière puisque ENEDIS déclare ne pas être assuré pour les « dysfonctionnements » (comprendre les « dégâts » et les conséquences graves associées) liés aux compteurs LINKY.

Jusqu'à ce jour, beaucoup de citoyens, membres de nos collectifs, ayant interpellé leurs élus n'ont reçu aucune réponse positive à leurs demandes de faire voter une délibération du conseil municipal interdisant la pose des compteurs LINKY sur leur commune.

Nous voulons donc rappeler à nos élus qu'ils se doivent d'agir dans l'intérêt de leurs administrés face à ce qui s'apparente à une opération purement financière dont les profits¹, en l'absence totale d'argumentaire digne de ce nom de la part d'ENEDIS, ne présentent aucun bénéfice patent pour les usagers.

Nos vies valent-elles moins que la course effrénée au profit ?

Les collectifs citoyens STOP-LINKY de Bar sur Aube, Romilly sur Seine et Troyes et agglomération invitent donc les citoyens-nes qui le souhaitent à se rassembler **mercredi 18 avril à 18h devant la mairie de Saint-Julien les Villas** pour y tenir une conférence de presse.

Contacts :

- Collectif de Troyes et agglomération : stoplinkytroyes@gmail.com
- Collectif de Bar sur Aube : stoplinkybsa@gmail.com
- Collectif de Romilly : stoplinkyromilly@gmail.com

¹ Cf. rapport de la cour des comptes : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/07-compteurs-communicants-Linky-Tome-1.pdf>